

restriction, c'est qu'elles devaient maintenir la différence entre les taux d'intérêt des dépôts et les taux d'intérêt locaux à un niveau constant, et que l'entente ne prévoyait aucune restriction au sujet des bénéfices des banques?

M. l'Orateur: La question supplémentaire du député est sous forme d'argument.

L'INFLATION—L'IMPOSITION D'UN CONTRÔLE OBLIGATOIRE DES PRIX

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Centre): Ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Les fonctionnaires de son ministère travaillent-ils à l'établissement de projets visant à l'imposition d'un contrôle obligatoire des prix des industries canadiennes?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): La réponse fournie par le premier ministre était valable pour tout le gouvernement. En ce qui concerne ce que j'ai dit à Montréal, c'est un cas évident d'exagération sans justification.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Pepin: Je voulais parler des discussions qui ont eu lieu à Winnipeg. Il est possible qu'un lapsus m'ait fait dire «Ottawa» au lieu de «Winnipeg» mais il est étonnant qu'un seul journaliste ait interprété mes paroles de cette façon.

[Français]

LES FINANCES

LE RETOUR AU TAUX DE CHANGE FIXE

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Le gouvernement aurait-il subi de la part des banques des pressions l'incitant à revenir le plus tôt possible au taux de change fixe au Canada?

[Traduction]

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): On a demandé hier si la Banque des règlements internationaux avait exercé des pressions sur le Canada à propos d'un taux de change fixe. J'ai communiqué avec le gouverneur de la Banque du Canada dont le représentant assistait à ces séances, et il n'en est rien.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES PRESSIONS INFLATIONNISTES ET LES TAUX D'INTÉRÊT

L'hon. J. A. MacLean (Malpègue): Comme le gouvernement prétend croire que sa politi-

que enrayera l'inflation, quelles mesures prend-il pour faire disparaître au moins la majoration des taux d'intérêt attribuable aux pressions inflationnistes anticipées d'une façon générale?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Je pense que les taux d'intérêt ont diminué. A vrai dire, une des banques à charte a annoncé hier la réduction de son taux sur les prêts de premier ordre. Il y a également lieu de croire que notre politique anti-inflationniste produit des effets. Les chiffres publiés dorénavant indiqueront que le coût de la vie a baissé le mois dernier.

L'INFLATION—L'IMPARTIALITÉ DE LA COMMISSION DES PRIX ET DES REVENUS—LES MESURES GOUVERNEMENTALES EN VUE DE FAIRE BAISSER LES PRIX

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): J'adresse ma question au ministre des Finances. Le ministre a dit hier que la Commission des prix et des revenus était indépendante du gouvernement. Le ministre peut-il concilier cette affirmation avec les dires de son collègue, qui prétend que les mesures gouvernementales ont permis à la Commission de faire baisser les prix de certains produits et services?

M. l'Orateur: Je ne puis accepter la question, car elle s'inspire d'un esprit de dispute et elle est irrecevable du point de vue de la procédure.

L'hon. M. Lambert: Puis-je la reformuler ainsi? Est-il possible de demander au ministre de concilier une attitude avec un fait différent?

M. l'Orateur: Lorsqu'on demande à un ministre de concilier une déclaration avec une autre, la question donne lieu à un débat ou une discussion.

LE LOGEMENT

L'AUGMENTATION DU LOYER DES LOGEMENTS SOCIAUX À HAY RIVER

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à adresser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien à propos d'une autre question que j'ai posée à la Chambre le 27 mai. C'est le secrétaire parlementaire qui y a répondu à l'époque en l'absence du ministre. J'avais demandé si le ministre allait faire enquête sur ce qui semble une situation scandaleuse provoquée à Hay River dans les Territoires du Nord-Ouest par une augmentation du loyer imposé aux vieillards pensionnés bénéficiant des logements sociaux. Ce loyer est